

**AVIS DES SOCIETES**

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**

**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE  
-BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.

(En dinars)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2025	QUATRIEME TRIMESTRE 2024	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2025 AU 31/12/2025	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2024 AU 31/12/2024	31/12/2024
<b>1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :</b>	<b>641 290 018,809</b>	<b>616 065 096,042</b>	<b>2 533 358 573,246</b>	<b>2 326 623 394,037</b>	<b>2 326 623 394,037</b>
* Intérêts	378 271 984,059	383 246 701,707	1 502 014 170,649	1 501 115 085,683	1 501 115 085,683
* Commissions en produits	74 873 473,485	73 388 170,898	289 568 921,087	280 683 883,597	280 683 883,597
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	188 144 561,265	159 430 223,437	741 775 481,510	544 824 424,757	544 824 424,757
<b>2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :</b>	<b>241 344 761,161</b>	<b>225 968 200,731</b>	<b>938 278 549,020</b>	<b>846 908 813,225</b>	<b>846 908 813,225</b>
* Intérêts encourus	240 434 975,595	225 294 430,562	935 306 257,937	843 061 983,272	843 061 983,272
* Commissions encourues	909 785,566	673 770,169	2 972 291,083	3 846 829,953	3 846 829,953
* Autres charges					
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>399 945 257,648</b>	<b>390 096 895,311</b>	<b>1 595 080 024,226</b>	<b>1 479 714 580,812</b>	<b>1 479 714 580,812</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 659 332,528</b>	<b>3 264 076,952</b>	<b>12 561 313,202</b>	<b>12 772 634,079</b>	<b>12 772 634,079</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>185 999 735,700</b>	<b>195 626 234,659</b>	<b>723 987 744,523</b>	<b>664 558 771,868</b>	<b>664 558 771,868</b>
* Frais de personnel	105 935 865,137	99 987 107,422	413 247 101,663	358 105 820,427	358 105 820,427
* charges générales d'exploitation	65 710 022,278	81 971 199,831	259 827 883,423	258 279 069,722	258 279 069,722
<b>6- Structure du portefeuille :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 084 302 407,460</b>	<b>6 136 665 262,642</b>	<b>6 136 665 262,642</b>
* Portefeuille-titres commercial	-	-	4 303 679,415	18 253 976,717	18 253 976,717
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	7 079 998 728,045	6 118 411 285,925	6 118 411 285,925
<b>7- Encours des crédits nets</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 153 746 354,413</b>	<b>12 806 867 639,139</b>	<b>12 806 867 639,139</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont:</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22 291 025 482,630</b>	<b>20 814 072 817,921</b>	<b>20 814 072 817,921</b>
* Dépôts à vue	-	-	10 674 014 727,393	10 532 265 360,762	10 532 265 360,762
* Dépôts d'épargne	-	-	5 742 181 406,691	5 211 992 520,789	5 211 992 520,789
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>958 086 016,396</b>	<b>798 630 314,652</b>	<b>798 630 314,652</b>
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	877 118 400,810	718 093 994,519	718 093 994,519
* Ressources spéciales	-	-	80 967 615,586	80 536 320,133	80 536 320,133
<b>10- Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 982 537 070,466</b>	<b>1 981 591 374,715</b>	<b>1 981 591 374,715</b>

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2025

La BIAT a clôturé l'année 2025 avec les résultats suivants :

⇒ Un PNB de 1.595,1MD, en accroissement de 7,8% par rapport à fin décembre 2024.

La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- ⇒ Une marge en intérêts de 566,7MD (35,5% du PNB) ;
- ⇒ Une marge sur commissions de 286,6MD (18,0% du PNB) ;
- ⇒ Des revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et des opérations financières de 741,8MD (46,5% du PNB).

⇒ Des charges opératoires de 724,0MD, marquant une évolution de 8,9% avec un coefficient d'exploitation de 45,4% contre 44,9% au 31/12/2024 ;

⇒ Des encours de dépôts de 22.291,0MD, en accroissement de 7,1% avec une évolution des dépôts d'épargne et des dépôts à vue respectivement de 10,2% et 1,3% ;

⇒ Des encours de crédits nets de 13.153,7MD, en progression de 2,7%.

# NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2025

## I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

### **1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le Produit Net Bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2025.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2025 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2025 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2025 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2025 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2025.

## **2. Les règles de prise en compte des charges**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2025. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2025 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

## **3. Les règles de conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2025. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2025.

## **4. Présentation des Indicateurs Trimestriels**

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2025, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2024 que celles relatives à l'année 2025.

Les données relatives à l'année 2024 sont conformes à celles publiées en 2024 dans le cadre des Etats Financiers annuels de l'année 2024.

## **II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

### **1. Les produits d'exploitation bancaire**

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2025 à 2 533 359 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,

- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

## **2. Les charges d'exploitation bancaire**

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2025 à 938 279 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

## **3. La structure du portefeuille**

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des provisions constituées sur ces titres.

#### **4. Les encours des crédits**

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

#### **5. Les encours des dépôts**

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

#### **6. Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

#### **7. Capitaux propres**

Les capitaux propres au 31/12/2024 et au 31/12/2025 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2024 tel qu'approvée par l'AGO des actionnaires du 25/04/2025.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2025 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.